



Vayres

Parc Naturel Régional
Périgord Limousin



VAYRES

BULLETIN MUNICIPAL



JANVIER 2013

BLOC NOTES

Mairie : Tél.: **05 55 78 11 12** - Fax : 05 55 78 76 82

E-Mail : mairie-vayres@wanadoo.fr

Site : www.vayres.fr

Heures d'ouverture au public :

- Lundi : 14h - 17h • Mardi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h
- Mercredi : 8h30 - 12h • Jeudi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h
- Vendredi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h • Samedi : 9h - 12h

Pour contacter M^{me} le Maire et les adjoints :

prendre rendez-vous auprès du secrétariat.

Assistante sociale : M^{me} Anne GAULIER :

1^{er} mercredi de chaque mois.

Comité aide aux personnes âgées :

M^{me} Marie-Agnès ANDRAUD

Permanences de St Laurent sur Gorre : lundi et mercredi matin de 9 h à 12 h, **05 55 00 92 18**

Permanences de Rochechouart : Mardi de 9 h à 12 h et jeudi de 14 h à 17 h, **05 55 03 96 74**

Docteur André ALLEMANDOU : **05 55 78 82 23**

Cabinet infirmiers et soins à domicile :

M.C. DEVILLEGGER et

P. LASCONGEARIAS : **05 55 78 22 10**

Taxi, transports de corps avant mise en bière, pompes funèbres :

Vincent COURTEY : **05 55 78 11 13** ou **06 43 31 71 79**

Kinésithérapeutes :

M^{me} GUIRE Christine **05 55 71 88 53** et **06 07 66 26 04**,

M. BETANCORT David : **06 81 03 95 97**

Pédicure Podologue : M^{me} DUBARRY Gaëlle

- sur rendez-vous - **05 53 56 38 41**

La Poste : **05 55 03 58 28**

Ouverture lundi-mardi-jeudi-vendredi de 14h à 17h ; samedi 9h à 12h.

Pompiers : **18**

S.A.M.U. : 15

Gendarmerie : 05 55 03 60 17

Ecole Primaire : 05 55 78 12 09

Horaires des services religieux :

affichés à l'entrée de l'église.

ETAT CIVIL 2012

NAISSANCES :

RIAUD Loane Elodie Nelly, née à Saint-Junien, le 24 janvier

MESMIN Calvin, né à Saint-Junien, le 21 février

TYPHONNET LACOSTE Axel Louis, né à Saint-Junien, le 29 octobre

COMMERÇON Maëline Pierrette, née à Limoges, le 27 novembre

MARIAGES :

CHABAUDIE Claude Michel et LABRUNE Maryse Joëlle, le 22 décembre

DECES :

DESSAGE Jean, rue fée des neiges, décédé en son domicile le 11 juin

GADSON Janet épouse HARMER, le clos, décédée en son domicile, le 4 septembre

BROUSSE Angèle épouse MAZAUD, décédée en son domicile le 8 novembre

MICHAUD René, Les Soumagnes, décédé en son domicile, le 25 décembre

TRANSCRIPTION DE DECES :

TREILLARD René, La Ribière, décédé à Saint-Junien, le 5 janvier

RESTOIN Jean, Merlis, décédé à Rochechouart, le 1^{er} février

LEMENU Jeannine épouse MICHEL, Faye, décédée à Limoges, le 20 février

LEONARD Marie-Louise veuve DISSERAND, Laudonie, décédée à Saint-Junien, le 21 avril

LECHERBAULT Marie Clémentine Jeanne veuve LE PECULIER, La Guinandie,

decédée à Limoges, le 11 juin

FAURE Maurice Germain, La Bussière, décédé à Limoges, le 20 août

MANCEAU Bernadette Nicole épouse BOYER, La Treille, décédée à Saint-Junien, le 2 septembre

HABRIAS Léon, Le Grand Meynieux, décédé à Poitiers, le 13 septembre

THYPHONNET Andrée épouse SCHALWAT, rue fée des neiges, décédée à Rochechouart, le 13 octobre

RAYMONDEAU Léon, La Chaise, décédé à Saint-Junien, le 15 octobre

JARDIN Jean-Claude, Merlis, décédé à Saint-Junien, le 24 octobre

JANOT Gustave Lucien Albert, Pontchanouaillas, décédé à Limoges, le 2 décembre

FOURGEAUD Léonie épouse LAUMONERIE, Chez Chambige, décédée le 12 décembre

GATES Peter Howard, Laudonie, décédé à Limoges, le 20 décembre

CHAPUT André, rue Belles roses, décédé à Oradour sur Vayres, le 29 décembre



INFOS - VIE PRATIQUE

Garde des médecins : désormais, pour tout appel urgent la nuit (20h - 8h), les week-ends et jours fériés, il faut appeler le 15 qui transmettra votre appel au médecin d'astreinte.

Tarifs de location de la salle polyvalente

Personnes et Associations étrangères à la commune :

Salle : 165 € ; cuisine : 80 € ; chauffage : 55 € ;

couvert : 0,50 €

Caution à la réservation : 150 €

Associations loi 1901 de la commune de Vayres :

Assemblée générale : salle gratuite, si chauffage : 55 €.

Si l'association fait un repas le jour de l'AG, la location de la cuisine et des couverts seront payants.

Première occupation annuelle : gratuité pour la salle et la cuisine uniquement, les couverts et le chauffage seront facturés.

De même, pour le Club du 3^{ème} âge, la salle est gratuite tous les mercredis, mais si repas, la cuisine et les couverts seront payants.

Les tarifs sont établis comme suit :

Salle : 40 € ; cuisine : 50 € ; chauffage : 55 € ;

couverts : 0,40 €

Particuliers habitants la commune :

Salle : 66 € ; cuisine : 50 € ; chauffage : 55 € ;

couverts : 0,50 €

Location des tables de la salle des fêtes pour des manifestations à l'intérieur : 5 €/tables, chaises gratuites.

Période de chauffage : du 1^{er} octobre au 31 mars

Pour un deuxième jour, il sera facturé un supplément du prix égal à 50% du premier jour, sauf pour le chauffage pour lequel il n'y aura pas de minoration.

Couvert : 2 assiettes plates, 1 assiette creuse, 1 assiette à dessert, 1 verre à vin, 1 verre à eau, 1 coupe, 1 verre à digestif, 1 tasse, 1 cuillère à soupe, 1 fourchette, 1 couteau, 1 cuillère à café.

Barème en cas de casse : assiette 4 € ; couvert 1 € ;

verre 1 € ; tasse 2 € ; carafe 6 €

Pour les autres matériels, une facture sera établie au coût réel.

Au 1^{er} janvier 2013 :

- Tarif du ticket de cantine : 2,10 €

- Tarif des transports scolaires :

Enfant résidant à + de 3 km de son établissement scolaire :

- Participation pour 1 enfant transporté :

45 € par an, soit 15 € par trimestre

- Participation à partir du 2^{ème} enfant transporté :

24 € par an, soit 8 € par trimestre

Enfant résidant à - de 3 km de son établissement scolaire :

- Participation familiale par enfant :

60 € par an, soit 20 € par trimestre.

- Tarif de la photocopie : 0,25 € en noir et blanc, 0,50 € en couleur,

Photocopies en couleur pour les Associations : 0,20 € / A4 ; 0,40€ / A3.

- Garderie scolaire : 2,00 €

Horaire d'ouverture de la déchetterie à Rochechouart :

- Lundi et samedi, de 10h à 12h et de 15h à 18h

- Mercredi, jeudi et vendredi, de 15h à 18h

- Fermée le mardi

Un poissonnier dans votre village

Tous les vendredis matin

Françoise MONCOMBLE

Lacaud - 24360 BUSSEROLLES

Tél. 06 80 65 60 36

M. DENYS, boucher-charcutier

à Champsac est présent sur le « petit marché » du samedi toutes les semaines depuis le 3 novembre.

Croq Pizza

Tous les mardis soir, place de l'Eglise, de 18h à 21h.

Tél. 06 71 94 94 68

SOMMAIRE

Bloc Notes

Etat Civil

Infos - Vie pratique

Le Mot du Maire P 1

Réunions du Conseil Municipal

• Séance du 11 février P 2

• Séance du 30 avril P 3

• Séance du 29 juin P 4

• Séance du 7 juillet

• Séance du 13 octobre P 5

• Séance du 30 novembre P 6

- Internet

Réalizations Budgétaires 2012 . P 7

Informations Municipales

- Travaux réalisés en 2012 P 8

- Ecole de Vayres

- Avis d'enquête publique P 9

- 4 Pavillons ODHAC

- Téléthon

- Au fils de la Vayres... P 10

- Rénovation du Puits... P 11

Associations

Comité des Fêtes de Vayres P 11

ACCA de Vayres P 12

ACPG-CATM de Vayres-Chéronnac

Amicale Laïque des Elèves, P 13

Les Vayres à Pieds

Les Roses d'Automne P 14

Le Cochonnet Vayrois

L'US Vayres P 15

Amicale des Anciens... P 16

Le 15



LE MOT DU MAIRE

Cette année 2012 se termine tant bien que mal. L'arrivée d'un nouveau Président de la République ne modifiera pas les choses dans l'immédiat (bien que je l'espère) tant la tâche est compliquée dans le contexte actuel. En ce qui concerne notre Commune, bien que les dotations de l'État soient gelées nous arrivons à maintenir le cap sur le plan budgétaire. Les tarifs des différents services municipaux et les taux d'imposition sont inchangés depuis 3 ans.

A partir de cette année le fauchage des routes communales sera réalisé par la Communauté de Commune. La Commune n'effectuera plus que l'entretien des chemins ruraux. Par conséquent nous ne remplaçons pas M. LATHIERE, agent technique, qui a fait valoir ses droits à la retraite.

Une borne pour camping-car, financée par la Communauté de Communes, a été installée sur le petit champ de foire, les jetons pour son fonctionnement sont en vente à la Mairie ou à l'Office de tourisme de Rochechouart.

Tout le détail de l'activité du Conseil Municipal se trouve dans les pages suivantes et sur le site internet de la Commune : vayres.fr.

Pour faire taire tous les ragots et les cancans, j'aimerais faire 3 mises au point :

- quand le Maire prend un arrêté de péril sur un immeuble menaçant ruine, ce n'est pas pour s'amuser et embêter les gens, mais pour maintenir la sécurité et l'hygiène du public

- les parcelles de terrains faisant parties du Domaine privé de la Commune ne doivent pas être accaparées, car elles ne sont pas affectées à l'usage du public

- le Maire n'intervient nullement pour ou contre l'installation de certains commerces qui relèvent d'une action privée.

Je regrette de devoir faire un tel discours, mais je n'accepte pas que l'on m'attribue des mots que je n'ai pas tenus.

Pour terminer mon propos, j'aimerais mettre l'accent sur notre école afin de sensibiliser les nouveaux habitants : nous avons une école de qualité pour laquelle la Commune met tous les moyens nécessaires pour son bon fonctionnement (achat de fournitures, garderie périscolaire, participations financières aux différentes sorties sportives ou culturelles, internet haut-débit...). Il faut préserver au maximum cet établissement qui est le coeur de vie de notre bourg.

Pour cette nouvelle année, je vous présente au nom du Conseil Municipal, mes meilleurs vœux de santé, prospérité. Mes pensées vont particulièrement vers les personnes dans le désarroi.

Sachez que je suis disponible et présente pour ceux qui le souhaitent afin de répondre à toutes les questions que vous vous posez ; plutôt que d'écouter les rumeurs infondées.

Le Maire,
Jocelyne REJASSE

Crédit photos et rédactionnel :

Mairie de VAYRES

Conception - Publicité

BUREAU DE DESSIN

D. VALLE

Le Pâtural - 87700 ST MARTIN LE VIEUX
Tél. 05 55 70 32 84 - Fax 05 55 70 48 36



SEANCE DU 11 FEVRIER

1 – Tarifs et règlement de la salle polyvalente

M^{me} le Maire présente le règlement intérieur de la salle polyvalente préparé par Jocelyne Normand et Yvon Cadillon.

Dans ce règlement sont détaillés : les personnes habilités à posséder les clés, la location de la salle et de la cuisine, prix de la location, entretien des locaux, assurance, manifestations autorisées, conditions particulières de location, sonorisation.

Le règlement est approuvé à l'unanimité.

Tarifs : inchangés depuis 2009 ; les nouveaux tarifs s'appliqueront dès le 1er mars 2012.

• chèques de cautions à la réservation : 200 euros pour tout demandeur y compris les associations (rendu après paiement) et chèque de 100 euros pour le ménage (rendu après l'état des lieux si correct).

Personnes et associations étrangères à la commune : salle 165 €, cuisine 80 €, chauffage 55 €, couverts 0.50 €.

Tarifs associations : Assemblée générale : salle gratuite, si chauffage : 55 €. Si l'association fait un repas le jour de l'assemblée générale ; la location de la cuisine et des couverts seront payants. De même, pour le club du 3^{ème} âge, la salle est gratuite tout les mercredis, mais si repas, la cuisine et les couverts seront payants.

Salle 40 €, cuisine 50 €, couverts 0.50 €.

Particuliers habitant la commune : salle 66 €, cuisine 50 €, chauffage 55 €, couverts 0.50 €.

Location des tables de la salle des fêtes pour manifestation en intérieur : 5 €/table, chaises gratuites.

Période de chauffage : du 1^{er} octobre au 31 mars.

Le barème de casse reste inchangé. Pour un 2^{ème} jour de location ; il sera facturé un supplément du prix égal à 50 % du premier jour, sauf pour le chauffage pour lequel il n'y aura pas de minoration.

Règlement intérieur du restaurant scolaire : M^{me} le Maire présente le règlement intérieur du restaurant scolaire préparé par la commission cantine. Trois chapitres sont clairement détaillés : accueil, discipline et dispositions particulières.

Le règlement est approuvé à l'unanimité.

2 – Présentation du projet d'aménagement et de développement durable (PADD) du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

M^{me} le Maire présente au Conseil Municipal le projet d'aménagement et de développement durable.

M^{me} le Maire rappelle que dans le cadre de la mise en place du Plan Local d'Urbanisme (PLU) sur la commune de Vayres une réunion publique de présentation aura lieu le jeudi 1er mars à 18 h 30 à la salle polyvalente.

3 – Questions diverses

• Vote des subventions aux associations et participations à certains organismes pour préparer le budget 2012.

• Demande de participation de la commune pour les frais de fournitures scolaires pour le collège de Rochechouart. M^{me} le Maire présente la liste des 28 élèves de Vayres fréquentant ce collège ; une participation de 30.49 € est demandée pour chaque collégien par le Maire de Rochechouart. Le Conseil Municipal donne un avis favorable.

• Piscine : M^{me} le Maire informe le Conseil Municipal que les enfants de l'école de Vayres vont aller à la piscine à Saint-Junien. La Mairie prend en charge le transport des enfants (12 fois x 111.00 €) pour 41 enfants dont 11 de Chéronnac.

M^{me} le Maire propose au Conseil Municipal de demander une participation financière à M. le Maire de Chéronnac. Le Conseil approuve cette décision.

• Point sur l'épisode neigeux de la semaine passée. M^{me} le Maire explique à l'assemblée que cette semaine a été particulièrement difficile pour cause de neige et de grand froid. Dès le week-end dernier les agents communaux ont commencé à saler les portions de routes particulièrement dangereuses et suites aux nombreuses chutes de neige de lundi et au grand froid l'état des routes s'est beaucoup dégradé.

C'est dans ces moments là que l'entraide et la solidarité de chacun doit jouer. La commune ne pouvant pas tout faire, le Conseil Municipal remercie les agriculteurs qui ont participé au déneigement de leur village.

Les personnes isolées ou qui auraient pu être en difficulté ont été visité par un agent communal.

M^{me} le Maire rappelle que le déneigement d'une voie ne constitue pas une obligation à la charge de la commune. Il est reconnu au Maire la faculté d'opter pour le déneigement d'une voie plutôt que d'une autre. Ce choix lui appartient, en vertu de ses pouvoirs de police, en fonction des moyens dont il dispose et de l'importance de la circulation sur les différentes voies.

Les riverains de la voie publique doivent selon la loi participer au déneigement, balayer la neige puis lutter contre le verglas en salant, chacun au droit de sa façade ou de son terrain, sur une largeur égale à celle du trottoir. Actuellement la commune a acheté pour 2 950 euros de sel et de pouzzolanne. Le Conseil Municipal décide d'inscrire en dépense au budget 2012 l'achat d'une lame pour mettre devant un tracteur.

• Le Conseil Municipal souhaite faire une motion contre la suppression de postes prévus en 2012 dans l'enseignement. Cette motion sera envoyée à la Préfecture et au Recteur d'académie. Le Conseil Municipal approuve.

• Suite à la pose d'un lampadaire au village de « La Chaise », M^{me} Lucette Sansonnet, propriétaire de la route joutant sa maison a souhaité céder gratuitement celle-ci à la commune. Le Conseil Municipal est d'accord et demande à M^{me} le Maire de faire le nécessaire pour faire rentrer cette route dans le domaine public.

• M. Stéphane COMMERÇON vient de s'installer à Vayres pour acheter tous types de métaux, ferraille, batteries, centrales d'ordinateurs, voitures, bus, camions, tracteurs... Il demande à la commune de lui vendre une partie du terrain communal à Puytreillard (500 m²) pour construire un hangar en bois pour stocker ses bennes de récupération actuellement posées chez un agriculteur.

Le Conseil Municipal est d'accord à l'unanimité pour lui vendre une partie de ce terrain. Il demande à M^{me} le Maire de se renseigner auprès d'un notaire et de faire les démarches nécessaires.

• Construction d'un columbarium : M^{me} le Maire informe le Conseil que le jardin du souvenir implanté dans l'ancien cimetière n'est plus aux normes au regard de la loi sur le devenir des cendres. Elle présente un projet pour la construction d'un columbarium incluant un espace pour la dispersion des cendres. Plusieurs devis sont proposés. C'est le projet pour 12 familles en granit gris du Tarn qui a été retenu l'attention du CM pour un montant de 5 704.92 € TTC sans la pose. Vote : 1 abstention, 11 pour. Le Conseil Municipal demande à M^{me} le Maire d'avoir d'autres renseignements.

• M^{me} le Maire informe le Conseil qu'elle a commandé une plaque pour déposer sur le caveau de M. Bonnetead Henri, Maire honoraire, pour le premier anniversaire de son décès.

• Yvon Cadillon fait le compte rendu de la réunion de jeudi 9 février de la commission des ordures ménagères. Le tri s'est amélioré cette année, faible augmentation du coût de la redevance pour 2012.

• Deux familles se plaignent des désagréments causés par un grand chêne situé près de leur habitation. Après discussion, le Conseil Municipal décide de faire élaguer cet arbre et non de l'abattre.

• Monsieur BOBE fait état de la réunion prévue le 11 février 2012 à 14h30 en Mairie, afin de voir comment faire en sorte que tous les habitants de la commune puissent accéder à Internet avec un débit descendant d'au moins 2 Mb/s. C'est une question d'égalité d'accès à l'Internet. Comme cela avait été indiqué dans la note diffusée en Mairie en juillet 2010 cela concerne les habitants non éligibles à l'ADSL (17 lignes téléphoniques dépendantes du NRA de Saint Auvent : Villechenon, La Bussière, Limon, La Reulie) ou éligibles à l'ADSL 512Kb/s (reliées aux NRA de Rochechouart, Chéronnac et Oradour sur Vayres) et éventuellement au WiMax mis en place par le plan DORSAL du Conseil régional du Limousin. Les villages suivants sont éventuellement concernés, d'après les mesures effectuées par DORSAL en juin 2010 : La Grange Neuve, La Roudarie, Chez Chambige, Le Grand Meynieux, La Maison Neuve, Laudonie, Les Rivaux, Nouaillas, Le Petit Meynieux, Pont Chartrain, Prun.

Cette réunion est organisée avec un Fournisseur d'Accès Internet par la technologie WiMax. Cela peut impliquer la mise en place d'un ou plusieurs ré-émetteurs WiFi. Si des habitants des villages concernés sont fortement opposés à la diffusion des ondes électro-magnétiques près de chez eux, ils sont priés de le signaler en Mairie le plus tôt possible.

Pour les villages éligibles à l'ADSL 512Kb/s et non éligibles au WiMax, (L'Ecouterie, Les Combes, Glandoulas, Moulin de Chez Brandy) il existe des solutions d'Internet à haut débit avec les nouveaux satellites émettant en Bande Ka (<http://www.internetparsatellite.net/index.php/t/4>). Des informations sont disponibles en Mairie.

M. Bobe indique qu'une réunion concernant la pose d'une fibre optique est programmée entre DORSAL et la Mairie de Vayres d'une part, et Orange d'autre part, le 24 février à Limoges.

• M^{me} le Maire informe le Conseil Municipal qu'elle a du prendre un arrêté pour interdire la promenade des chiens sur le stade, sur les aires de jeux et sur les espaces publics ; leurs excréments jonchent tous les espaces verts. Elle demande à tous les maîtres d'être un peu plus disciplinés avec leur animal et de respecter les autres.

• Jean-Pierre Faure présente le dispositif pour la valorisation des certificats d'économies d'énergie proposé par le SEHV (Syndicat, énergie Haute-Vienne). Le document est à la disposition des Conseillers en Mairie.



SEANCE DU 30 AVRIL

1 – Vote des comptes de gestion et comptes administratifs

M^{me} le Maire présente les comptes administratifs du budget communal, assainissement et Lotissement. Ceux-ci retracent les opérations réelles exécutées pendant l'année 2011. Les résultats sont les suivants :

Section Fonctionnement

Budget communal

| | | | |
|----------|------------|----------|------------|
| Dépenses | 548 334,43 | Dépenses | 316 938,49 |
| Recettes | 738 933,37 | Recettes | 133 556,62 |
| Excédent | 190 598,94 | Déficit | 183 381,87 |

Section Investissement

Résultats

| | | | |
|--------------------------|------------|--------------------|------------|
| Excédent de clôture 2010 | 169 756,34 | Excédent antérieur | 62 789,62 |
| Affect. Invest. 2011 | 52 028,88 | | |
| Excédent de l'année | 190 598,94 | Déficit de l'année | 183 381,87 |
| Excédent de clôture | 308 326,40 | Déficit de clôture | 120 592,25 |
| | | Reste à réaliser | 61 401,00 |

Budget Assainissement

| | | | |
|----------|-----------|----------|-----------|
| Dépenses | 16 698,84 | Dépenses | 8 508,85 |
| Recettes | 13 015,26 | Recettes | 12 930,78 |
| Déficit | 3 683,58 | Excédent | 4 422,03 |

Résultats

| | | | |
|-------------------------|----------|-------------------------|----------|
| Déficit de clôture 2010 | 128,42 | Déficit de clôture 2010 | 180,15 |
| Déficit de l'année | 3 683,58 | Excédent de l'année | 4 422,03 |
| Déficit de clôture 2011 | 3 812,00 | Déficit de clôture 2011 | 9 758,12 |

Budget Lotissement

| | | | |
|---------------------|-----------|----------|----------|
| Dépenses | 1 320,18 | Dépenses | 6 813,86 |
| Recettes | 23 454,00 | | |
| Excédent de clôture | 22 133,82 | | |

Résultats

| | | | |
|-------------------------|------------|--------------------------|------------|
| Déficit de clôture 2010 | 121 545,65 | Excédent de clôture 2010 | 112 958,29 |
| Excédent de l'année | 22 133,82 | Déficit de l'année | 6 813,86 |
| Déficit de clôture 2011 | 99 411,83 | Excédent de clôture 2011 | 106 144,43 |

M^{me} le Maire s'étant retirée, le Conseil Municipal, sous la Présidence de Fernand MAVEYRAUD, approuve ces 3 comptes administratifs à l'unanimité des présents.

Vote des comptes de gestion : dressés par les comptables de la commune, statuant sur les budgets 2011 du service commune, assainissement et lotissement, les comptes de gestions sont adoptés à l'unanimité des présents.

2 – affectations des résultats :

Budget commune : résultat : 308 326,40 € ; reprise en recette de fonctionnement 178 361,76 €, affectation au compte 1068 de 181 994,14 €.

Budget assainissement : reprise du déficit de clôture en dépense d'investissement (ligne 001) soit 9 758,12 €, reprise du déficit de fonctionnement en dépenses de fonctionnement, soit 3 812,00 €

Budget lotissement : reprise du déficit de clôture, soit 99 411,83 € en dépenses de fonctionnement (ligne 002), reprise de l'excédent de clôture, soit 106 144,43 € en recettes d'investissement.

3 – Vote des taxes : M^{me} le Maire présente les bases d'impôts notifiées par les services financiers de la Préfecture. Vu l'évolution annuelle normale des bases ; M^{me} le maire demande au conseil Municipal de se positionner soit sur le maintien des taux, soit sur une baisse des taux.

Après le vote du Conseil Municipal, la décision de celui-ci est de maintenir les taux 2012 à :

- 18.35 % pour la taxe d'habitation
- 12.83 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties
- 64.93 % pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties
- 24.02 % pour le taux CFE (contribution foncière des entreprises).

4 - Vote des budgets :

Budget commune : il s'équilibre en fonctionnement à la somme de 898 200 € et en investissement à la somme de 623 548 €.

Budget assainissement : il s'équilibre en fonctionnement à la somme de 23 814 € et à 43 872 € en investissement.

Budget lotissement : il s'équilibre en fonctionnement à la somme de 144 811 € et à 141 144 € en investissement.

5 – Composition du bureau de vote pour les élections présidentielles du 22 avril et 06 mai.

6 – Dossier d'adhésion au partenariat pour la valorisation des certificats d'économies d'énergie.

Après présentation de ce dossier par M. Jean-Pierre FAURE et de M^{me} le Maire, le Conseil Municipal décide d'adhérer : vote 4 abstentions, 11 pour.

7 – Questions diverses :

- Prêt au taux bonifié – programme 2012. Le Conseil Municipal décide de profiter de cette offre du Conseil Général en partenariat avec la caisse d'épargne pour la réalisation des travaux de rénovation du plafond de la salle polyvalente.

Prêt 4 600 €, taux d'intérêt après bonification du Département 2,50 %, durée 10 ans, périodicité annuelle.

- Création de l'agence technique départementale de la Haute-Vienne et adhésion de la Commune. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et compte tenu de l'intérêt pour la commune d'une telle structure, approuve les conditions de la création de l'agence technique départementale ainsi que son projet de structure.

- Travaux RD122 : M^{me} le Maire présente 2 devis pour la réalisation d'un relevé topographique sur cette route: c'est l'entreprise Conseils, études, environnement de Cussac qui est retenue. Le montant s'élève à 2 450,00 € HT soit 2 930,20 € TTC.

M^{me} le Maire présente 2 devis pour le marché de maîtrise d'œuvre pour la RD 122 ; c'est l'entreprise Conseils, études, environnement de Cussac qui est retenue. Etudes préliminaires 2 793,00 € HT soit 3 555,71 € TTC. Etudes d'avant projet sommaire 3 458,00 € HT soit 4 135,77 € TTC. Taux de rémunération pour mission complète de maîtrise d'œuvre : 8 % pour une mission APD à AOR.

- M. RAMPNOUX présente un dépliant du Parc naturel régional Périgord-Limousin sur la lutte contre les frelons asiatiques.

- M^{me} ROYER informe le Conseil Municipal que le chemin de Beaulieu est fortement dégradé suite au passage de nombreux camions (paille, engrais etc...) qui ne peuvent plus passer dans les petits villages vu la grandeur des engins.

- M. BOBE fait le point sur les mesures WIMAX réalisées dans certains villages

SEANCE DU 29 JUIN

1 – Cessions gratuites à la Commune de terrains appartenant à des privés.

M^{me} le Maire rappelle à l'assemblée que dans la réunion du Conseil Municipal du 11 février 2012, elle avait informé les Conseillers que M^{me} Sansonnet avait cédé gratuitement à la Commune une portion de la route jouxtant sa maison et son terrain au village de « La Chaise ». Suite au bornage de ce tronçon de route ; la famille Lathière souhaite également céder gratuitement à la Commune le prolongement de cette route longeant leurs parcelles, parcelles F 312, 313, 314. Sur ce fait la famille Soulat s'est mise en relation avec M^{me} le Maire car 2 parcelles lui appartenant aurait dû être cédées à la Commune depuis plusieurs années (la Commune avait payé le bornage), mais un oubli administratif a fait que cette procédure n'était pas allée à son terme. La situation devrait donc se régulariser.

Le Conseil Municipal accepte ces propositions à l'unanimité et demande à Mme le Maire de joindre les autres propriétaires pour essayer de prolonger cette route jusqu'au chemin communal.

2 – Travaux de mise en sécurité de la RD 675

Afin de compléter le dossier de demande de subvention dans le cadre des amendes de police pour les aménagements de sécurité sur la RD 675 et la matérialisation au sol des réductions de largeurs de chaussée aux abords du champ de foire et des écoles ; le Conseil Général demande un plan de financement de ces travaux ainsi qu'une délibération.

3 - PLU délibération pour droit de préemption urbain

Le projet PLU est pratiquement terminé. Il convient de prendre 3 délibérations :

- Arrêté PLU
- Permission de démolir,
- Instauration du droit de préemption.

4 – Questions diverses

- Maison CHAMBORD : jugement rendu le 25.06.2012 ; pas encore de conclusion.
- Chemin de la Richardie : M^{me} le Maire rappelle à l'Assemblée que dans cette affaire la Commune a gagné le procès en appel. Les opposants à la Commune ont décidé de se pourvoir en Cassation. Le Conseil Municipal donne pouvoir au Maire pour poursuivre et décide de nommer Maître Le Prado (Avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation) afin de représenter la Commune. Le chemin concerné par cette affaire reste malgré tout ouvert au public.
- Lors de l'assemblée générale constitutive de l'agence technique départementale qui s'est tenue le 21 mai dernier ; M^{me} le Maire informe l'assemblée qu'elle a été élue 2^{ème} Vice-Présidente (collège des Maires et Présidents de Communautés de Communes),

- Travaux sur RD 122 : appels d'offres passées aujourd'hui.
- Maisons ODHAC : appels d'offres passés aussi, la Commune doit emmener les réseaux eau, électricité et assainissement en limite de propriété.

- Borne de camping-car installée par les agents municipaux sur le petit champ de foire. Cette borne est financée par la Communauté de Communes.

- M^{me} le Maire informe les Conseillers que suite à la pétition des habitants du village de Puytreillard qui étaient fortement opposée à l'installation sur le terrain communal de M. Commerçon en tant que récupérateur de ferrailles ; celui-ci a trouvé une ancienne carrière à Rochechouart en location pour son commerce.

Le Conseil Municipal regrette que M. Commerçon quitte la Commune pour installer son commerce mais se félicite qu'il s'installe sur la communauté de Commune.

Le Conseil Municipal demande à M^{me} le Maire de faire le nécessaire pour faire nettoyer ce terrain à Puytreillard qui n'est plus un communal de village mais bien un terrain communal (domaine privé de la Commune, non affecté à l'usage du public), par arrêté Préfectoral du 1er juillet 2005. Tout matériel agricole, bois, clôture électrique, etc... devront donc être enlevés par les Propriétaires concernés.

- M^{me} le maire présente au Conseil Municipal les dispositions du nouveau Code des Marchés Publics et demande à l'assemblée de se prononcer sur l'adoption d'un règlement intérieur relatif à l'application de ce nouveau Code.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité ce nouveau règlement.

- Monsieur Bobe fait état de l'accord réalisé entre France Télécom (Orange), DORSAL et la Mairie de Vayres pour relier, par fibre optique, le Nœud de raccordement d'abonnés (NRA) de Vayres au réseau public de fibre optique de la Région Limousin (DORSAL) à Rochechouart. Les subventions obtenues permettront cette réalisation courant 2013. Ce raccordement améliorera encore les liaisons Internet par l'ADSL, permettra à Orange d'offrir le "triple play" (téléphone, Internet et TV par l'ADSL) et réalisera le dégroupage : plusieurs opérateurs pourront offrir ces services. Les usagers déjà reliés au NRA d'Oradour sur Vayres bénéficient déjà de ces services. Il rappelle aux usagers reliés à une distance assez lointaine des NRA de Rochechouart et Chéronnac et qui, de ce fait ont accès à un débit assez lent, que la Mairie a fait mesurer leur éligibilité au WIMAX qui permet désormais des débits rapides (6-8 Mb/s). Des renseignements sont disponibles en Mairie.

- Le Conseil Municipal se félicite de l'accession en 3^{ème} division de l'équipe première de foot.

SEANCE DU 7 JUILLET

1 – Marché de travaux R.D 122 : choix des Entreprises.

M^{me} le Maire rappelle à l'assemblée que la Commune avait lancé un marché à procédure adaptée.

La consultation du marché de travaux porte sur 1 lot : Voirie et réseaux divers. Lors de la réunion de la commission d'appel d'offre du 16 juillet 2012, 7 plis ont été ouverts. L'analyse de ces plis a été réalisée par le bureau d'étude C.E.E. Après classement des offres, il en ressort que c'est L'Entreprise Paillot et Fils qui sera retenue pour un montant TTC de 187 984,11€. Le Conseil Municipal choisit à l'unanimité d'attribuer le marché à l'Entreprise Paillot et Fils et autorise le Maire à signer tous documents relatifs à ce marché.

2 – Décisions modificatives budgétaires :

En accord avec les services de la trésorerie, plusieurs modifications d'articles à articles doivent être réalisées. Le Conseil Municipal vote à l'unanimité ces modifications.

3 – Questions Diverses :

- Demandes de subventions au Conseil Général dans le cadre des CTD pour 2013 : Le Conseil Municipal décide d'inscrire les travaux d'assainissement du village de Goudou et de la mise aux normes du bloc sanitaire de la salle polyvalente.

- Dans le cadre de la procédure de marché de services passée en commande groupée avec la Communauté de Communes, pour le diagnostic d'accessibilité des établissements recevant du public (ERP) c'est la Société Duboc qui a été retenue pour un montant de 1013,60 € TTC. Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer tous documents relatifs à ce marché.

- Maison Chambord, le jugement a été rendu concernant la succession de ces biens. Le Conseil Municipal autorise le Maire à poursuivre les actions nécessaires à la poursuite de cette affaire.

- Terrain communal de Puytreillard : Le Conseil municipal décide avec l'aide du PNR d'y réaliser une plantation de châtaigniers greffés. Une fois arrivés à maturité, la récolte des fruits sera vendue au bénéfice de l'école. De plus le Conseil Municipal décide de réaliser un espace de convivialité pour les Habitants du village, comme dans le village de la Doradie.

- S.P.A : Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention de fourrière (enlèvement et garde des animaux).

SEANCE DU 13 OCTOBRE

1 – Fermeture de la boucherie

M^{me} le Maire informe le Conseil Municipal de la fermeture depuis le 27 septembre dernier de la boucherie. Le Conseil Municipal se donne un temps de réflexion pour le devenir de ce local.

2 – Tarifs et règlement du columbarium

M^{me} le Maire informe le Conseil Municipal que les 12 cases du columbarium et le nouveau jardin du souvenir sont installées dans l'ancien cimetière.

M^{me} le Maire présente à l'assemblée le règlement de cet ensemble qui est approuvé par le Conseil Municipal à l'unanimité

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve les tarifs suivants :

- Concession d'une case pour 15 ans : 300 euros
- Concession d'une case pour 30 ans : 500 euros
- Dispersion des cendres : 80 euros.

3 – Fibre optique – Dorsal

M^{me} le maire a présenté le rapport de M. Bernard BOBE, excusé, sur l'avancement du projet de liaison par fibre optique du NRA ZO de Vayres au réseau public du Limousin DORSAL. Ce projet de Très Haut Débit jusqu'au NRA avance selon le calendrier prévu et devrait être réalisé au début du printemps 2013. Ceci entraîne plusieurs décisions à prendre par le Conseil Municipal.

Après un large débat qui a porté notamment sur l'adhésion au Syndicat mixte DORSAL, le Conseil se félicite de la poursuite de l'oeuvre entreprise il y a maintenant trois ans. Il décide avec 2 abstentions et 12 voix pour :

1- D'autoriser M^{me} le Maire à signer l'adhésion de la Commune de Vayres au Syndicat Mixte DORSAL comme membre associé. Cette adhésion n'engage aucun crédit.

2- D'autoriser M^{me} le Maire à signer l'avenant n° 1 au Marché Public intitulé « Création et mise en service d'un NRA zone d'ombre sur la Commune de Vayres (H-V) notifié le 19 novembre 2009 » en vue de proroger la maintenance du NRA jusqu'au 26 mai 2013, date anniversaire de la réception du NRAZO. Cet avenant n'engage aucun crédit.

3- D'autoriser M^{me} le Maire à terminer les négociations et à signer la convention avec France Télécom/Orange en vue de mettre fin par anticipation, à la liaison Actelys, au 9 mars 2013 afin de relier le NRA de Vayres au réseau public de fibre optique du Limousin DORSAL.

Cette décision juridique implique le versement à FT/Orange d'une somme forfaitaire de 7 260 € qui sera répartie à parts égales sur les budgets 2013 et 2014.

4 – Chemins ruraux

M^{me} le Maire présente à l'assemblée plusieurs demandes de particuliers souhaitant acquérir une portion de chemins ruraux. La commission se rendra sur place pour 2 demandes, une est refusée, les autres seront mises à enquête publique.

5 – Questions diverses

• Suppression de la régie cantine au 4.09.2012 qui entraîne la destruction des tickets cantine restant à la perception.

• Reconduction de la prime de fin d'année pour le personnel communal

• Demande de jardin pour un particulier, M^{me} le Maire va faire le nécessaire.

• Tarifs assainissement : le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas les modifier pour 2013.

• Christian RAMPNOUX présente un devis de la SARL VALLADE-DELAGE pour le projet de plantation de châtaigniers greffés sur le terrain de « Puytreillard ». Fernand Maveyraud propose au nom de l'ACCA de planter également une haie en bordure de ce terrain avec les enfants de l'école.

Le Conseil Municipal est d'accord à l'unanimité.

• Raymond VIGNAUD présente les travaux réalisés sur la Commune par le Syndicat Mixte Vienne-Gorre. Pose de clôture barbelés et dispositif de renforcement, installation d'un abreuvoir gravitaire stabilisé avec une buse béton, installation d'un passage à gué, installation de 2 descentes empierrées.

Ces travaux sont la mise en oeuvre des actions du Contrat de restauration Entretien des bassins versants de la Gorre et de la graine (la Commune étant adhérente à ce programme)

• Fernand MAVEYRAUD présente à l'assemblée des devis de la SA LIMAGRI-MOREAU pour l'achat d'un aspirateur à feuilles pour un montant de 3 468.40 € TTC, d'une lame de déneigement des ETS AGRI-VAYRES pour un montant de 4 951.44 € TTC.

• Projet de liaison entre 2 circuits inscrits au PDIPR (le clos du boeuf et circuit de la serpentine).

• M^{me} le Maire propose à l'Assemblée de prendre au secrétariat un agent à mi-temps à compter du 1er janvier 2013 afin de satisfaire au surcroît de travail journalier et pour préparer la retraite de l'agent en place. Le Conseil émet un avis favorable.

• Numérotation des maisons dans le bourg et dans les villages, le projet avance.

• MNT : la Commune souhaite mettre en place une participation aux frais de mutuelle des agents à partir de 2013. M^{me} le Maire doit rencontrer le personnel communal pour examiner chaque situation.

• Maisons ODHAC : le SEHV commence les travaux d'électrification la semaine prochaine.

• Jean-Pierre FAURE présente à l'assemblée les dernières infos du SEHV. Un vaste programme est lancé pour remplacer 8 500 lampes en Haute-Vienne. Eclairer intelligemment est la nouvelle norme appliquée par le Syndicat d'énergie. M^{me} le Maire souhaite se positionner pour changer les lanternes du lotissement n° 2. *Jean-François FEUNTEUN informe le Conseil Municipal de son intervention au Conseil Communautaire du 27 juin 2012, à propos du devenir du projet de l'espace muséographique de la Météorite. Il y avait manifesté le souhait de voir organisée une séance d'information et d'échanges, spécialement dédiée à ce thème et ouverte à l'ensemble des élus des communes composant la Communauté de Communes du Pays de la Météorite. Il y avait également ébauché un certain nombre de propositions en termes de méthodologie, de structuration du projet sur le plan juridique et de phasage des étapes.

Considérant que peu d'informations filtraient sur l'avancée de ce projet. Sachant que le Conservateur de la Réserve - Chef de projet pour cet espace muséographique travaille depuis maintenant 6 ans sur le sujet, que des acquisitions foncières ont été réalisées dans ce but et que le partenariat envisagé avec le groupe CELA ne peut aboutir, il devient à présent légitime de partager avec les élus du territoire, l'avancée des travaux qui lui ont été confiés. Il devient également urgent de pouvoir débattre collectivement, entre élus, des suites à donner à ce projet et du rétroplanning à prévoir.

Car le débat qui s'est engagé à l'occasion de cette demande faite par JFF au Conseil Communautaire, laisse à penser que "rien ne bougerait avant la fusion des deux communautés de communes" (Pays de la Météorite et Vienne-Glâne), soit 2014, voire 2015. JFF pense que si nous attendons cette fusion pour agir, ce projet risque fort d'être compromis, alors que ce serait un atout formidable pour le développement de notre territoire (sur le plan économique et culturel). Il pense au contraire, qu'il faut construire le projet concrètement et commencer dès à présent à rechercher les financements nécessaires à l'investissement et au fonctionnement, pour mettre ce projet "dans le panier de la mariée". Il rappelle que pendant ce temps, la communauté scientifique s'impatiente (réf. au courrier du 6 avril dernier de M. Philippe LAMBERT, membre du Conseil Scientifique de la Réserve, à l'ensemble des Maires du territoire concerné en Charente et Haute-Vienne, et que les acteurs du tourisme commencent à s'organiser pour promouvoir le Bassin de la Météorite à l'échelle nationale, en tant que destination touristique singulière et de qualité. JFF présente l'Agenda Best Of Charente 2013 comme un des premiers éléments visibles de cette démarche. La Réserve Naturelle Nationale de l'Astrolème de Rochechouart - Chassenon y est effectivement mise à l'honneur, en première semaine, avec une carte de la Charente qui fait apparaître clairement la zone d'impact de la météorite "à cheval" sur les deux départements), en fin d'agenda.

Cette demande d'une réunion spécifique sur le projet d'espace muséographique restant pour l'instant sans suite, JFF propose au Conseil Municipal, en accord avec M^{me} le Maire, d'adresser une motion reprenant l'ensemble de son propos, au Président de la Communauté de communes.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.



SEANCE DU 30 NOVEMBRE

1 – Participation financière à la protection sociale des agents communaux : complémentaire santé et prévoyance.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de participer à compter du 1^{er} janvier 2013, pour un montant mensuel fixé à : -10 € par agent pour tous les agents pouvant justifier d'un certificat d'adhésion à une garantie complémentaire santé labellisée, et -5 € à tout agent pouvant bénéficier d'un certificat d'adhésion à une garantie prévoyance maintien de salaire labellisée.

2 – Point sur les travaux

Les travaux d'aménagement et de réhabilitation du réseau d'eau potable, rue Caroline Testout et rue Orientale sont terminés. En ce qui concerne les travaux de la RD 122 (rue orientale) ils sont bien avancés aussi ; reste à faire les évacuations d'eau pluviale, les bordures et les trottoirs. L'entreprise PAILLOT fera le premier revêtement de la route et le Conseil Général terminera par un tapis bis couches. Reste à faire : la création de 2 plateaux surélevés sur la RD 675 (traversée du bourg) et les travaux de sécurisation au carrefour devant les écoles et au bout du champ de foire (direction Oradour sur Vayres). Les 2 devis de l'entreprise PAILLOT ET FILS sont accordés par le Conseil Municipal qui autorise M^{me} le Maire à les signer.

- 3 fenêtres de la maison communale à côté de la salle des fêtes ont été changées.
- Début des travaux des 4 petites maisons construites par l'ODAC en tout début janvier 2013.
- Les travaux réalisés par le syndicat DORSAL concernant la fibre optique débuteront le 3 décembre 2012.

3 – point sur l'école

M^{me} le Maire fait un point sur les effectifs de l'école et rappelle à l'Assemblée que les enfants de 2 ans et demi à 3 ans ne comptent pas dans l'effectif car la Commune n'est pas classée en Zone de Revitalisation Rurale. Considérant que Vayres est une Commune rurale pas plus riche que certaines communes plus importantes bénéficiant de ce classement, que ces enfants mobilisent beaucoup de temps et d'énergie pour le personnel enseignant et le personnel communal, le Conseil Municipal décide de délibérer et approuve à l'unanimité de demander une dérogation à l'Etat et à l'Inspection d'Académie afin de comptabiliser ces enfants comme il se doit.

- M^{me} Normand fait un compte-rendu de la visite des DDEN. Ceux-ci sont toujours satisfaits de notre école, ils saluent le travail réalisé pour un meilleur accueil de nos enfants et nous soutiennent pour tout ce que la Commune entreprend pour le maintien de notre école.

4 – Autorisations budgétaires avant BP 2013

Le Conseil Municipal autorise M^{me} le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses de la section investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'année précédente, avant le vote du budget 2013.

5 - Questions diverses

- Demande de ligne de trésorerie à la Banque Postale, le Conseil Municipal est d'accord.
- Projet de délibération pour liaison circuit de laudonnie clos du boeuf au circuit de la serpentine et du château d'eau, le Conseil municipal est d'accord.
- Demande d'adhésion volontaire de l'Agence Technique Départementale de la Haute-Vienne au Centre de gestion Haute-Vienne. Accord du Conseil Municipal.
- Modification des statuts de la Communauté de Communes (délibération de principe), le Conseil est d'accord.
- Plan Local d'Urbanisme : le Commissaire enquêteur à été désigné pour ce projet par le Tribunal administratif de Limoges.
- Le repas des Aînés aura lieu le dimanche 13 janvier 2013.
- Le bulletin municipal est en préparation. La commission communication se réunira dans le courant de ce mois.
- M^{me} le Maire informe l'assemblée de 2 projets privés d'installation commerciale. Le Conseil Municipal se félicite de ces 2 projets et leur souhaite une bonne réussite.
- Modification du tableau des effectifs : une suppression de poste d'adjoint technique suite au départ à la retraite de M. Jean LATHIERE et une création d'un poste d'adjoint administratif à mi- temps au 1^{er} février 2013.
- M^{me} le Maire précise qu'il n'y a pas d'autre embauche prévue dans la Commune. Seuls des stagiaires sont pris au service technique ou au restaurant scolaire suite à des demandes de stages pour les écoles ou dans le cadre de contrat de réinsertion.
- M. Christian RAMPNOUX présente le rapport annuel 2011 du SIAEP sur le coût et sur la qualité du service d'eau potable. Le conseil Municipal approuve ce compte rendu à l'unanimité.
- Mise en oeuvre d'un « Pont WiMax – Wifi » pour les villages de La Bussière et Villechenon complètera la couverture de l'ensemble des habitants de Vayres pour l'accès à l'Internet rapide par ADSL et WIMAX. Le Conseil Municipal approuve le devis d'AC2 Net présenté par M. BOBE.

Les infrastructures de télécommunications à haut débit et à très haut débit : 2009-2013

L'année 2013 verra l'aboutissement des initiatives prises par la commune pour doter nos concitoyens de l'accès à l'Internet avec un débit d'au moins 2 Mb/s (*). La commune ayant eu un plan ambitieux en deux phases qui a permis de travailler d'une part avec France Télécom (Orange) et d'autre part avec le réseau public du limousin DORSAL.

La première phase, a débuté avec la décision du Conseil municipal, en juillet 2009, de réaliser un Nœud de raccordement d'abonnés (NRA). France Télécom a soumissionné avec succès à l'appel d'offres et a mis ce NRA en service en juillet 2010. Il a permis de rendre éligible à l'ADSL à 2 Mb/s (et parfois jusqu'à 8 Mb/s, en débit descendant) 77 % des 444 lignes téléphoniques de la commune. Pour 19 % des lignes qui n'étaient éligibles à l'ADSL qu'à 512 Kb/s, la commune, avec le soutien de DORSAL, a fait effectuer dans chaque village, d'abord en mai 2010 puis en mars 2012, la mesure du signal WIMAX (ondes hertziennes) afin de voir quels sont les villages pouvant bénéficier d'un service à 2 Mb/s minimum (jusqu'à 4-6 Mb/s) avec le WIMAX. Seuls deux villages restent inéligibles à la fois à l'ADSL et au WIMAX : La Bussière & Villechenon. La commune a cherché une solution technique. Elle a été adoptée lors de la réunion du Conseil du 30 novembre 2012 : le WIMAX sera capté à partir du lieu dit « Chez le Linge » (à Oradour) et sera redistribué vers ces deux villages en WiFi. C'est la société A2Cnet qui effectuera les travaux. Elle est aussi fournisseur d'accès à Internet par WIMAX : 0805 01 70 82 (<http://a2cnet.fr/300/offres/installation/>). Il y a d'autres prestataires : Alsatis (0811 955 910), Vivéole (0805 017 082), Idyle Telecom (0811 031 717) Numéo (0826 624 400).

La deuxième phase consiste à relier le NRA aux réseaux de fibre optique. Les demandes de subventions pour la fibre optique auprès de l'Etat et de l'Europe, ont été effectuées en février 2010. Le financement dans le plan DORSAL a été arrêté en Avril 2011, et la convention signée en Décembre 2012. Les travaux de génie civil, pour la pose de la fibre optique de Rochechouart à Vayres ont débuté le 3 décembre 2012. Ils sont réalisés par la société AXIONE, partenaire de DORSAL. La liaison, qui utilisera aussi les poteaux des lignes ERDF, devrait être effective au printemps 2013. Plusieurs opérateurs seront alors présents sur le NRA de Vayres avec une offre ADSL « Triple Play » (Internet, Téléphone, Télévision), service déjà offert pour les abonnés reliés au NRA d'Oradour sur Vayres. Au total ces réalisations sont un investissement de 260 000 euros, dont 80 % de subventions (Europe, Etat, Région Limousin). Soit, pour le budget de la commune 17 400 euros par an, pendant trois ans. Souhaitons que ces réseaux, aujourd'hui aussi importants que l'accès à l'électricité et à l'eau courante, permettent à nos concitoyens de mieux vivre à Vayres et de mieux y travailler. Qu'ils permettent aussi à d'autres de venir habiter la commune et de construire sur le lotissement « développement durable ».

Souhaitons aussi que la fibre optique, qui sera disponible à l'Ecole communale, permette aux instituteurs et aux élèves de s'appuyer pour l'enseignement et l'acquisition des savoirs, sur les technologies d'information et de communication.

Bernard BOBE

(* Des exceptions peuvent être signalées à la Mairie. Par exemple un village peut être éligible au WiMax et une maison ne pas l'être car elle est située derrière une autre, ou derrière un gros arbre, qui fait obstacle ... Il restera la solution satellitaire qui progresse avec les nouveaux satellites (en bande KA).



REALISATIONS BUDGETAIRES 2012

FONCTIONNEMENT

Opérations réelles arrêtées au 18 décembre 2012

| Comptes | DENOMINATION DU COMPTE | DEPENSES |
|----------------------|---|-------------------|
| 60 | Combustibles, chauffage, alimentation, entretien voirie. | 89 658,69 |
| 61 | Services extérieurs : Location de matériel, copieur, maintenance, entretien voirie, primes d'assurances, autres frais divers. | 54 667,17 |
| 62 | Autres services extérieurs : Honoraires, imprimés, fêtes, cérémonies, frais de télécommunications, transports scolaires | 21 420,80 |
| 63 | Taxes foncières, impôts indirects, taxes et impôts sur véhicules | 8 863,00 |
| 64 | Salaires, cotisations urssaf, caisse de retraite, assedic | 248 924,48 |
| 65 | Contributions à divers organismes de regroupement, et subventions aux associations | 54 346,78 |
| 66 | Remboursements en intérêts des emprunts | 26 188,76 |
| TOTAL GENERAL | DEPENSES DE FONCTIONNEMENT | 504 069,68 |

| ARTICLES | DENOMINATION DU COMPTE | RECETTES |
|--------------|--|-------------------|
| 64 | Remboursements sur rémunérations et sur charges diverses | 1 549,91 |
| 70 | Ventes de produits et prestations de service : cantine, transports scolaires, locations | 61 143,37 |
| 73 | Impôts et taxes : Produits des contributions directes, compensations, attributions des Fonds National et Départemental droits divers | 240 875,00 |
| 74 | Dotations et subventions de l'Etat et du Département, allocations compensatrices | 313 680,96 |
| 75 | Revenus d'immeubles | 80 703,30 |
| 77 | Autres produits | 137,13 |
| TOTAL | RECETTES DE FONCTIONNEMENT | 698 089,67 |

INVESTISSEMENT

| ARTICLES | DENOMINATION DU COMPTE | DEPENSES |
|----------------------|--|-------------------|
| 1641 | Remboursements en capital des emprunts | 87 941,51 |
| 202 | Immobilisations incorporelles | 11 159,37 |
| 2121 | Plantation arbres, arbustes | 669,00 |
| 21312 | Bâtiment scolaire | 49 947,04 |
| 21318 | Autres bâtiments publics | 44 185,95 |
| 2135 | Immobilisations corporelles | 613,63 |
| 21533 | Réseaux cablés | 31 189,54 |
| 2152 | Installation de voirie | 553,91 |
| 21534 | Installation réseau d'électrification | 0,00 |
| 21578 | Autres matériels et outillage de voirie | 3 468,40 |
| 2158 | Autre achat de matériel | 0,00 |
| 2184 | Mobilier | 202,12 |
| 2188 | Immobilisations corporelles | 3 452,98 |
| 2313 | Travaux bâtiments, aménagement logements | 0,00 |
| 23153 | Grosses réparations voirie | 88 055,24 |
| TOTAL GENERAL | DEPENSES D'INVESTISSEMENT | 321 438,69 |

| ARTICLES | DENOMINATION DU COMPTE | RECETTES |
|--------------|--|-------------------|
| 1068 | Exédents de fonctionnement capitalisés | 181 994,14 |
| 1022 | F.C.T.V.A. | 30 768,25 |
| TOTAL | RECETTES D'INVESTISSEMENT | 212 762,39 |

Le compte administratif 2012 ne sera arrêté définitivement, que fin janvier 2013.

INFORMATIONS COMMUNALES

Travaux réalisés en 2012 :

Par des Entreprises :

- Ecole maternelle : remplacement des fenêtres du dortoir (5 027 € dont subvention de l'Etat de 841 €)
- Modification système de chauffage salle informatique de l'école (2 843 €)
- Salle Polyvalente : rénovation complète du plafond (21 021 € dont subvention de l'Etat de 3223 €) et remplacement de la porte d'entrée (6 539 €) + pose de ferme-portes sur porte battantes intérieures (597 €)
- Construction d'un Columbarium dans l'ancien cimetière (7 641 € dont 2 880 € de subvention du Conseil Général)
- Réfection totale de la cour située entre le monument aux Morts et l'école (10 280 €)
- Début des travaux d'aménagement de la rue Orientale
- Début des travaux de pose de la fibre optique
- Création du réseau d'assainissement pour les futures maisons ODHAC (7 492 €)
- Maison locative du champ de foire : remplacement de fenêtres (1 620 €)
- Remplacement d'un abat-son au clocher de l'église (2 136 €)
- Alarme anti-intrusion dans bâtiment Mairie-poste (2 695 €) + remplacement de serrures (624 €)

Par le personnel communal (en plus du travail quotidien) :

- Réfection du puits du village de la Ribière
- Dépose de l'ancien plafond de la salle polyvalente
- Réfection clôture entre maison locative de la Commune et un Privé
- Clôture mitoyenne entre un Privé et la Commune, au lotissement des Eglantiers
- Scarification, sablage et engazonnement du Stade Municipal
- Installation d'une borne pour camping-car sur le petit champ de foire
- Réfection de la terrasse cimentée du restaurant scolaire
- Travaux préparatoires pour la pose du Columbarium
- Réfection, terrassement, réouvertures de chemins ruraux (la Côte, Merlis, les Monts...)
- Réfection du mur de l'ancien cimetière suite aux intempéries
- Nettoyage et débroussaillage de « l'Ancien Communal de Puytreillard »
- Création de sanitaires dans le local des Agents Communaux Achats : 1 Aspirateur feuille (qui s'adapte sur le camion) : 3 468 €



Ecole de Vayres

Cette année, l'école de Vayres accueille 64 élèves répartis sur 3 classes. L'école enregistre une légère baisse de ses effectifs par rapport à l'année 2011-2012. Nous espérons que cette baisse ne soit que passagère.

Madame Clarisse LESTIEUX-ROBISSON est en charge de la direction de l'école, ainsi que de la classe de CP-CÉ1 qui compte 23 élèves. M^{me} Isabelle ROY a la classe de TPS-PS-MSGS qui accueille 18 élèves, elle est aidée par une ATSEM, Corinne BURBAUD.

M^{me} Juliette DUTAILLY a la classe de CE2-CM1-CM2, avec 22 élèves. Une Auxiliaire de Vie Scolaire ainsi qu'une employée de vie scolaire (aide aux tâches de direction) sont également présentes au sein de l'école.

L'année 2011-2012 a été riche en activités. Les enfants ont été à la piscine, ont fabriqué des nichoirs et mangeoires pour les oiseaux, sont allés visiter le parc de Chabrières, la cité des métiers, ont organisé un carnaval...

En 2012-2013, non plus ils ne vont pas s'ennuyer. Une classe de mer est programmée le 6 et 7 mai 2013 à Meschers. Le marché aux fleurs aura lieu le samedi 4 mai 2013. Ils vont aller visiter le musée de Rochechouart, retourner à la piscine pour perfectionner leur nage, assister à un spectacle musical...

Avis d'enquête publique

Elaboration du PLU (Plan Local d'Urbanisme) de la Commune de VAYRES

Les habitants de la Commune de VAYRES sont informés qu'en date du 15 janvier 2010 et du 29 juin 2012 par délibérations, le Conseil Municipal a décidé de prescrire l'élaboration du Pan Local d'Urbanisme. A cet effet une enquête publique se déroulera du lundi 28 janvier 2013 au mardi 26 février 2013 inclus.

Pendant cette période le dossier sera déposé en Mairie de Vayres où le public pourra en prendre connaissance et consigner les observations sur le registre tenu à cet effet pendant la durée de cette enquête publique, les lundi de 13 h 30 à 17 h, mardi, jeudi et vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h, le mercredi matin de 8 h 30 à 12 h et le samedi de 9 h à 12 heures.

En outre Madame Colette AMAT-ROUBET, par arrêté du Président du tribunal Administratif de Limoges en date du 22 novembre 2012 est désignée en qualité de commissaire enquêteur titulaire et recevra les déclarations des tiers à la Mairie de Vayres :

- Lundi 28 janvier 2013 de 13 h 30 à 16 h 30,
- Samedi 2 février 2013 de 9 h à 12 h,
- Jeudi 21 février de 9 h à 12 h,
- Mardi 26 février 2013 de 13 h 30 à 17 heures.

Le Maire, Jocelyne REJASSE

4 Pavillons ODHAC

La construction de 4 pavillons pour personnes pas forcément âgées mais à mobilité réduite commence dans les premiers jours de janvier. Cette construction est située derrière le cabinet médical, proche de tout service. L'Odhac avec la participation de la Commune désignera les personnes à placer dans ces maisons.

Téléthon 2012



Pour la deuxième année consécutive, les Associations de Vayres avec l'aide de la Municipalité ont organisé le Téléthon 2012. Au programme, le 8 décembre, il y a eu : un tournoi de football avec les jeunes U10 du Val de Vienne, de Saint-Junien, du F.C.C.O, de Saint-Auvent ; une exposition de diverses collections (fers à repasser, poissons, manèges, clefs...) organisée par l'A.C.R ; un concours de pétanque en doublette ; une randonnée pédestre, une vente de pâtisseries et de boissons. La journée s'est terminée par un lâcher de pigeons en présence des jeunes footballeurs.

Le 16 décembre, à la salle polyvalente, Jean-Luc Lasvergnas nous a fait le plaisir d'un récital en hommage à Jean Ferrat, cette soirée fut un réel succès. L'intégralité de la recette a été reversée au Téléthon. Pour 2012, le montant des différentes recettes et dons récoltés sont de 1 640 €, somme supérieure à 2011. Merci à toutes les Associations, tous les bénévoles et généreux donateurs. Rendez-vous l'année prochaine !!



Au fil de la Vayres ...

Des partenariats avec les agriculteurs

Dans la continuité des travaux réalisés l'année dernière, le Syndicat Vienne-Gorre a poursuivi la mise en place de points d'abreuvement, d'aménagement de franchissement de cours d'eau ainsi que la pose de clôture.

De tels aménagements placés le long des ruisseaux du Grava, de la Pruneille, de la Treille, des Combes, de la Vayres ainsi que du cours principal de la Graine peuvent faire l'objet de financement à hauteur de 90 %. Chaque projet est élaboré au cas par cas et sur le terrain avec les exploitants intéressés. Ainsi, 2 descentes aménagées, 1 abreuvoir gravitaire, 1 passage à gué et près d'1 km de clôtures ont été installés afin de concilier bonnes conditions d'abreuvement pour le bétail et préservation des cours d'eau.



Parallèlement, le Syndicat a mené sa deuxième campagne visant à la contractualisation de Mesures Agro-Environnementales (MAEt) à enjeu « eau » avec les agriculteurs des bassins versants de la Vayres. 12 % des surfaces agricoles éligibles sur le bassin versant de la Vayres sur la commune sont engagées dans ce programme. L'objectif étant de maintenir des pratiques extensives sur les prairies et les zones humides qui jouent un rôle de filtre pour la qualité des eaux et la préservation de la biodiversité.

La lutte contre les envahisseurs

La gestion des rivières et ruisseaux passe également par d'autres actions telles que la lutte contre les espèces exotiques envahissantes et notamment le ragondin. Le Syndicat dispose de 24 cages dont certaines sont mises à disposition de l'Association Communale de Chasse Agréée (ACCA).



Et encore...

Enfin, le Syndicat apporte un rôle de conseil sur les bonnes pratiques et la réglementation en vigueur concernant la préservation des zones humides, la gestion des plans d'eau et des seuils de moulins, ... le tout dans un objectif global de reconquête de la qualité des milieux aquatiques et du bon état écologique.

Pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à contacter le Syndicat Mixte Vienne Gorre au 05 55 48 83 80



Vienne
Syndicat Mixte
Gorre

SYNDICAT MIXTE VIENNE-GORRE
1-3 Place Léon Litaud / 87310 SAINT-LAURENT-SUR-GORRE
Tél. : 05.55.48.83.84 / Fax. : 05.55.48.83.86
Mail : sivom.vienne.gorre@wanadoo.fr

Rénovation du Puits au Village de « La Ribière »

Ce beau travail de rénovation de ce puits communal a été réalisé par le personnel communal.

Ce puits est toujours en service et sert aux habitants des alentours.

Si vous avez un petit patrimoine sur votre propriété essayez de le garder, c'est tout un travail de nos ancêtres qu'il faut garder et protéger pour nos enfants ; en plus c'est très joli.



ASSOCIATIONS

Comité des Fêtes de Vayres



En cette fin d'année 2012 il est temps de faire le bilan de l'année écoulée.

Le vide-grenier du lundi de Pâques a tenu toutes ses promesses. Une trentaine d'exposants ont participé à cette manifestation. Une météo clémente ainsi que de nombreux visiteurs dans une ambiance chaleureuse ont permis la réussite de cette journée.

La fête de la batteuse a été sans conteste le temps fort de la saison. Les festivités ont commencés par un concours de pétanque le samedi après-midi, suivi d'un marché artisanal semi-nocturne. Quinze artisans ont répondu présent. De plus la troupe Lilly Fayolle animait, devant une nombreuse assistance, cette soirée aux abords de la salle polyvalente.

Sous une chaleur étouffante le dimanche débutait par une randonnée pédestre suivie ballade en tracteur en direction du village de Merly. Une halte détente permettait aux participants de prendre une collation bien méritée. Puis vint le traditionnel repas de batteuse préparé et servi par Jean-Louis et son équipe, à quelque 200 convives. Toutes la journée vide-grenier et battage à l'ancienne ont permis aux visiteurs de passer un agréable moment. Le clou de cette après-midi fut le grand spectacle équestre présenté par la troupe « Les Cavaliers du Temps ». Un nombre important de spectateurs ont pu apprécier les talents de cette troupe d'artistes venue de Bretagne avec pas moins de 12 équidés. Le feu d'artifice pyromusical tiré au stade municipal clôturait ce week-end festif.

Le samedi 15 décembre à la salle polyvalente, un vin d'honneur était offert aux nombreux bénévoles, afin de les remercier pour leur aide précieuse.

Pour terminer le comité des fêtes vous souhaite une bonne et heureuse année 2013.

Le Bureau



A.C.C.A. de Vayres

Plaisir cynégétique - Sécurité - Ethique - Gestion
Mairie de Vayres - 87600 Vayres
Téléphone : 05 55 78 21 66



A la suite de l'Assemblée Générale ordinaire du 3 juin 2012 voici la composition du nouveau Conseil d'Administration :

Présidents d'Honneur :
M^{me} Jocelyne REJASSE

Président actif : Fernand MAVEYRAUD
Vice-Président : Jean-François VOISIN
Secrétaire : Christian ROY
Secrétaire adjoint : Jean THEVENET
Trésorier : Jean-François CHABERNAUD
Trésorier adjoint : Roger DISSERAND
Membres du CA : Pierre-Yves COURTEY, Marcel SIRIEIX et Philippe TYPHONNET

Commissaires aux comptes : Guy ROCHE
Commission Paritaire : Jean-Claude LEONARD et Jean-Pierre BOULESTEIX

Cette saison, l'ACCA compte 79 adhérents dont 6 cartes temporaires, pour des raisons diverses nous perdons une dizaine de chasseurs. Aussi le Président demande à certains sociétaires d'être plus assidus lors des « battues uniques » au grand gibier et aussi dans les travaux au sein de l'ACCA. La chasse à VAYRES, c'est pratiquement 12 mois sur 12 : cultures à gibier, agrainage petit gibier, protection des cultures, entretien de bâtiment et de matériel, manifestations et divers petits travaux.

Nous souhaiterions vivement, que de nouveaux chasseurs s'investissent dans toutes ces petites tâches, ils en sortiraient grandis.

Les actions menées en 2012 :

Cultures à gibiers : nous essayons de poursuivre ces actions qui sont d'un grand secours au petit et grand gibier, surtout en période hivernale. Il a été semencé plus d'un hectare de maïs, également un ha de sorgho qui n'a pas été une réussite, plus de 50 ares de blé, du seigle forestier, du triticale et toujours la petite parcelle de fleurs. Nous avons participé à la fête de la batteuse en faisant battre du blé.

Protection des cultures : D'autres actions ont été menées afin de déplacer les sangliers et autre gibier provoquant du dégât dans les cultures.

Journée découverte de la chasse : cette année nous avons organisé en collaboration avec la FDC 87 une sortie découverte de la chasse et cinq personnes ont répondu à notre invitation, malheureusement il a plu toute la journée, il y a des jours où tout va mal même à la chasse. A ces gens là et à d'autres, nous leur donnons rendez-vous pour la prochaine saison en espérant une météo plus clémente.

Petit gibier :

Perdreaux et Faisans : 280 faisans et 200 perdreaux en provenance de la Vienne ont été lâchés sur notre ACCA. Le gibier de tir est toujours d'un grand secours.

Canards : toujours de bons résultats, à mettre au compte de la tranquillité qu'offrent les réserves et à l'agrainage effectué régulièrement, un grand merci aux personnes qui participent à l'agrainage.

Lièvre : à ce jour les comptages n'ont pas encore eu lieu.

Prédateurs :

Nos piègeurs sont toujours très efficaces, il se prend toujours autant de renards, martres et fouines. Lors des comptages lièvres qui ont été effectués en décembre 2011, il a été vu 18 renards et 16 le deuxième jour, ce qui est beaucoup trop.

Grands gibiers :

Le cerf : 5 bracelets nous ont été attribués. A cette date « 10 décembre 2012 » nous avons fait une seule battue ; sans succès !... une des causes : le dérangement des animaux par une pression de chasse trop intensive dans la recherche du gros gibier mais également du petit gibier.

Chevreuil : cette saison, le prélèvement est dans les temps, la demande de plan de chasse est le même que la saison passée : 55 animaux avec un minimum de 45.

Sanglier : 16 bêtes ont été prélevées, le cheptel est en légère hausse par rapport à la saison dernière.

Manifestation 2012 :

Concours de belote : n'a pas eu lieu.

Ball-trap : il n'a pas eu lieu pour un manque de bénévoles.

Banquet de la chasse : reporté au 17 février 2012 à midi.

Calendrier des manifestations 2013 :

Banquet de la chasse : 17 février, **Ball-trap :** 6 et 7 juillet 2013.

Pour conclure, nous remercions ces bénévoles en voie de disparition « toujours les mêmes » qui aident à la vie de notre Association.

*Meilleurs vœux à chacun d'entre vous.
Le Président*

ACPG-CATM de Vayres-Chéronnac

Depuis le début de l'année nous nous sommes retrouvés en quelques occasions et malheureusement pas toujours des meilleurs, car nous avons eu à déplorer la perte d'adhérents, de camarades, et pour leur rendre un dernier hommage nous citerons : M. RESTOIN Jean PG décédé le 2 février 2012 à l'âge de 99 ans, M^{me} DISSERAND Marie-Louise Veuve 39/45 le 21 Avril 2012 à l'âge de 93 ans, M^{me} CARLES Angèle Veuve PG décédée le 15 octobre 2012 à l'âge de 91 ans. A leurs familles nous les assurons que nous les garderons dans nos esprits.

Les événements de l'année 2012

Le 24 Mars le concours de belotte avec 50 équipes a été une réussite. Un bon après-midi de détente. Toutes les équipes ont reçu un lot et l'apéritif offert par la section a été très apprécié.

Le 8 Mai

Avec une représentation importante des sapeurs-pompiers très appréciés de la population, la cérémonie malgré le temps c'est bien déroulée. Avec le message de l'UFAC lu par les enfants de l'école Pierre de RONSARD à savoir Timothé LONGCHAMP, Xavier JANOT et Pierre GIRY. Les remises de médailles à M. BOULESTEIX René « Croix du Combattant » et PENICHOU Robert pour la « Reconnaissance de la Nation » et le repas à la salle des fêtes a été une réussite. Nous n'oublierons pas M. THOMSON pour son message en Anglais et Français qui est toujours apprécié de ses concitoyens.

Le mois d'Août a vu le concours de boule Challenge Raymond DEGUY et la coupe remise par M^{me} DEGUY aux vainqueurs a été appréciée malgré une grosse chaleur, 20 équipes ont quand même pus s'affronter dans la bonne humeur.

Le 11 Novembre 2012

Nous avons un représentant de la gendarmerie et cela fait plaisir à voir. Le message lu par la petite Manon PAILLOT qui a su gérer le dépôt de gerbe avec un ancien combattant, tenu le coussin pour les décorations a été très bien. Les autres enfants étant malades elle a su à elle seule tenir son rôle. Merci Manon. M. BOULESTEIX René a reçu la médaille commémorative d'Algérie et M. LEGENDRE Roland la Reconnaissance de la Nation.

La cérémonie s'est terminée avec un verre de l'amitié à la salle des fêtes.



Le 24 Novembre

Théâtre à la salle des fêtes à Vayres.

Le 5 décembre 2012

Le 5 Décembre nous nous sommes retrouvés pour une cérémonie du souvenir au monument aux Morts.

Le 20 Janvier 2013

L'Assemblée Générale s'est tenue à la salle des fêtes à Vayres.

Le Président, Joëli DUFEMIEUX



Amicale laïque des élèves, anciens élèves et amis de l'école de Vayres

L'Amicale laïque est une association de bénévoles qui a pour but d'améliorer le quotidien des enfants de l'école de Vayres.



Pour cela, nous organisons des manifestations tout au long de l'année : Le traditionnel concours de belote du 4 février 2012 et notre loto du 17 novembre dernier ont été de réels succès, le bilan du vide greniers du 12 mai est un peu plus mitigé. Nous remercions l'ensemble des participants à ces manifestations ainsi que les généreux donateurs qui répondent toujours présents lors de notre visite de début d'année. Merci également aux commerçants.

Le bilan est positif ce qui nous a permis cette année encore de participer avec l'école et les mairies de Vayres et Chéronnac, aux différentes activités programmées pour les enfants : l'année passée, les enfants de maternelles et de cycle 2 ont ainsi pu se rendre Aux Loups de Chabrières dans les Monts de Guéret tandis que les cycle 3 ont profité d'une visite au musée des arts et métiers à Limoges et d'une sortie à St Pardoux.

Les élèves partant en sixième se sont vus offrir un cadeau pour leur entrée au collège (un kit géométrie, un dictionnaire de poche Français et un petit dictionnaire Français-Anglais).

Les Vayres à Pieds au Pays de la Météorite



Quelques chiffres sur l'année 2012 :

L'association compte à ce jour 83 adhérents, avec en moyenne de 39 randonneurs à chaque sortie hebdomadaire du mardi. La distance parcourue sur la saison est d'environ 420 km.

Nos principales sorties hors département :

Le 29 mai : Agréable journée détente à Angoulême, sur la coulée verte, le long de la charente. Au programme, randonnée de 9km600. A midi pique-nique au plan d'eau de la prairie suivi d'une partie de pétanque pour certains, balade ou sieste pour les autres.

Le 30 juin 2012 : Les randonneurs de l'association se sont retrouvés autour d'un excellent repas, au restaurant La Côte de Boeuf, au barrage de Lavaud.

Le 2 septembre 2012 : Petite escapade en Auvergne avec pour destination le Mont Dore. 72 personnes étaient réparties dans deux cars. Après un petit déjeuner pris au pied du Sancy, une randonnée de 7km600 s'est déroulée dans les chemins boisés surplombant la ville du Mont Dore. Un copieux déjeuner nous était servi à l'auberge le Pitsounet. Pour finir cette belle journée nous avons apprécié la visite du musée Julien et Toinette. Ce voyage a remporté un franc succès.

Pour Noël, chaque enfant a choisi un jeu offert par la mairie de Vayres et l'Amicale laïque.

Un spectacle a été offert à la classe de maternelle tandis que les plus grands ont pu se rendre au cinéma voir « Le secret de Corneilles ». Cette année, une classe de mer est organisée pour les primaires comme voyage de fin d'année.

Notre assemblée générale s'est tenue le 21 septembre 2012 à la mairie de Vayres.

Le bureau est composé comme suit :

Présidents d'Honneur :

Madame REJASSE Jocelyne - Maire de Vayres

Monsieur VOUZELAUD Raymond - Maire de Chéronnac

Président : VOISIN Gaëlle

Vice-président : MICHEL Christelle

Trésorier : RAYNAUD Magalie

Trésorier adjoint : PARACHOU Sandrine

Secrétaire : COMMERCION Aurélie

Secrétaire adjoint : VAN DE SANDE Carole

Membres actifs : Jean-Pierre VIGNERIE, Catherine VOISIN, Olivier BARBIER, Stéphanie SANSONNET, et les enseignantes : M^{mes} Isabelle ROY, Clarisse LESTIEUXRO-BISSON et Juliette DUTAILLY.

Calendrier des manifestations 2013

- Concours de belote le samedi 2 février à Chéronnac
- Kermesse le vendredi 28 juin (jour de la fête de l'école)
- Loto le 16 novembre à Vayres

Nous vous attendons nombreux.

L'Amicale Laïque remercie les municipalités de Vayres et de Chéronnac pour leur soutien ainsi qu'à tous ceux qui nous aident pour la plus grande joie de nos enfants et rappelle que toute personne désirant être membre sera la bienvenue.

L'Amicale Laïque vous souhaite à tous une Bonne et Heureuse Année 2013

Un mot concernant les chemins PDIPR de notre commune :

Le chemin du château d'eau est depuis le mois de juillet ouvert aux randonneurs tel que le topo-fiche avait été établi par le département.

Un chemin de liaison est en cours d'ouverture, il a pour but de relier les chemins PDIPR entre eux. Ce chemin va relier le clos du boeuf (village de Laudonie) au chemin de la serpentine (village de la Guinandie).

Un second va être proposé pour relier le circuit du château d'eau au niveau du village de la Richardie à celui des platanes (village de Bussac Chéronnac).

Calendrier 2013 :

15 décembre 2012 : Illumination du village de chez Cibert

8 janvier 2013 : Après-midi galettes des rois

5 février 2013 : Après-midi crêpes

Avril 2013 : Journée détente

4 mai 2013 : Rando du muguet et repas

Juin 2013 : Repas des randonneurs

18 août 2013 : Rando fête de la batteuse

Septembre 2013 : Voyage de l'association

Composition du bureau :

Président d'honneur : Jocelyne REJASSE (mairie de Vayres)

Co-présidents : Guy CREMOUX et Bernard REJASSE

Vice-présidents : Raymonde ANTOINE et Gérard JOUINOT

Secrétaires : Monique ROLLAND et Nicole SOURY

Trésoriers : Robert LEGER et Raymond VIGNAUD

L'association des « Vayres à Pieds au pays de la météorite » vous souhaite une bonne et heureuse année.

Le bureau



L'Assemblée générale du 14 janvier 2012 nous a apporté un changement au sein du Bureau, M. Brian THOMSON a laissé la place à M^{me} SANSONNET Lucette nommée Présidente.

Notre club est ainsi géré :

Présidente d'honneur :

M^{me} Jocelyne REJASSE Maire de Vayres

Présidents Honoraires : M. Jean GRAFF et M. Marcel CHABAUDIE

Présidente : M^{me} Lucette SANSONNET

Vice-Président : M. Brian THOMSON

Trésorière : M^{me} Irène GRAND

Secrétaire : M^{me} Adrienne SIRIEIX

Au Conseil d'Administration :

M^{me} Mary THOMSON, M. Brian THOMSON,

M^{me} Pauline BOWMAN, M^{me} Léa SARDIN,

M^{me} Raymonde DEVILLE, M^{me} Raymonde

LAURENT, M^{me} Josiane THYPHONNET,

M. Jean-Claude PETIT, M. Jean-Pierre

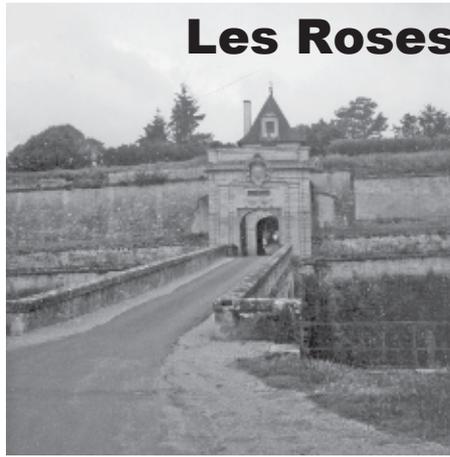
MALPEYRE, M. Raymond BARBER, M. Marcel

SIRIEIX, M^{me} Adrienne SIRIEIX, M^{me} Lucette

SANSONNET et M^{me} Irène GRAND.

Commissaires aux comptes : M^{me} Colette LACHAISE et M. Marcel DELAGE.

L'équilibre de notre CLUB varie légèrement d'une année à l'autre, quelques nouveaux viennent tester l'ambiance de nos rencontres et remplacent nos adhérents un peu fatigués qui ne manquent pas de nous rejoindre dès que leurs ennuis s'amenuisent.



Les Roses d'Automne



Notre année commence toujours par la dégustation de la galette, histoire de prendre des forces et nous mettre en appétit pour la suite, pour qui les belles couronnes à garder sans manière tout l'après-midi ? Puis viennent les crepes, cidre pour se maintenir en forme. Au mois de mars la tradition est respectée par un délicieux pot-au-feu et sa tarte aux pruneaux.

En avril les cornues prennent la relève.

En mai notre petit loto, et en juin une journée très attendue, notre excursion toujours très intéressante :

Cette année dans le Bordelais, le matin passage obligé entre l'étroite ouverture fermée par la lourde porte cloutée de la Citadelle fortifiée de Blaye, construite sous Vauban, pour défendre l'estuaire de la Gironde large de 12 kms à cet endroit, de là-haut un magnifique panorama s'offre à nos yeux sur la Garonne avant de finir dans l'océan.

Après un copieux déjeuner, notre guide nous emmène à travers une ville de Bordeaux complètement rénovée, avec des places et des monuments impeccables, et ses vieux hangars à vins ouverts sur le fleuve. Nous embarquons ensuite pour une promenade en bateau, où

nous passerons cette fois-ci sous le pont d'Aquitaine, pour continuer bien au-delà du pont élévateur que nous ne verrons pas en service, la construction n'étant pas terminée. Nous avons apprécié cette journée bien remplie.

En juillet nous prendrons nos vacances, en commençant par un repas rafraîchissant, où un dessert panaché et très coloré flatte nos papilles.

En septembre, la reprise avec le concours de belote, une journée fort sympathique, mais toujours un peu stressante pour les organisateurs.

Novembre nous fait goûter un Beaujolais toujours aussi nouveau et pour finir en beauté, notre repas pour repartir d'un bon pied et regarder la nouvelle année avec beaucoup d'espoir ;

Le club des Roses d'Automne vous remercie de votre adhésion, et de votre participation au Téléthon organisé par la commune, et vous souhaite une bonne santé pour une bonne et heureuse année 2013.

Le Bureau

Le Cochonnet Vayrois



Le Cochonnet Vayrois a compté en 2012 19 licenciés ;

Le président M. BARBIER Olivier, le secrétaire M. COURTEY Vincent, la trésorière M^{elle} PARACHOU Sandrine, le trésorier adjoint M. LECOQ Denis.

Lundi 9 avril s'est déroulée la journée d'accueil du club, le matin réservé à nos joueurs suivi du repas au bar-tabac BOULESTEIX à Vayres, l'après-midi nous avons accueillis 54 équipes à Vayres en doublette.

Samedi 11 août, nous avons partagé en doublette avec 30 équipes à Vayres.

Samedi 8 septembre à Chéronnac c'est 96 personnes qui sont venus s'affronter en tête à tête.

Nous remercions tous les commerçants et artisans qui ont participé au don de lots pour cette journée.

Le samedi 27 octobre à Vayres, nous avons tenu notre assemblée générale et le renouvellement du bureau pour l'année 2013 :

Président M. PARACHOU Jean-Philippe, Président adjoint M. PAILLOT Nicolas, Secrétaire M. COURTEY Vincent, Secrétaire adjoint M. BARBIER Olivier, Trésorier M^{elle} PARACHOU Sandrine, Trésorier-adjoint M. LECOQ Denis.

En décembre participation au téléthon 2012.



Les manifestations pour l'année 2013 :

- **Le samedi 12 janvier**, réunion pour demande de licences au prix de 28 euros, demande de carte de membre au prix de 15 euros

- **Le 23 mars** repas à Chéronnac

- **Le 1^{er} avril** doublette à Vayres

- **Le samedi 8 juin** doublette à Chéronnac

- **Le samedi 10 août** doublette à Vayres

- **Le samedi 7 septembre** tête à tête à Chéronnac



U.S Vayres

Accession en 3^{ème} division!



Le premier juillet dernier, l'Union Sportive Vayroise a tenu son assemblée générale ordinaire.

Après avoir remercié l'assistance puis la municipalité pour son soutien au club, le Président, Yvon CADILLON a donné lecture d'un courrier rédigé par Madame Jocelyne REJASSE, maire de la commune, excusée de son absence. Dans ce courrier, M^{me} le Maire remerciait les joueurs et tous les bénévoles de l'association, se félicitait de voir l'équipe fanion accéder à la division supérieure mais regrettait l'importance des dépenses engendrées par les nombreux avertissements reçus au cours de la saison passée.

A son tour, Yvon CADILLON félicitait l'ensemble des joueurs et dirigeants en soulignant sa satisfaction de voir l'équipe première retrouver la 3^{ème} division de district et ce, seulement un an après l'avoir quitté. Une fois le nombre d'avertissements reçus au cours de la saison 2011/2012 rappelé, il demanda à ce que des efforts soient réalisés à ce niveau avec pour double objectif de réduire notablement le montant des amendes et de retrouver une place honorable dans le classement du fair play. Il annonça ensuite le départ du poste d'entraîneur et de coach de l'équipe première de Jérôme LADROIT et le remercia pour son investissement et tout le travail accompli au sein de l'association durant les 18 saisons passées au club. Sur ce, il passa la parole à Jérôme LADROIT qui dressa un bilan sportif de la saison écoulée. Il souligna l'assiduité des joueurs aux entraînements qui selon lui expliquait en partie l'accession de l'équipe première en 3^{ème} division. Après avoir félicité l'ensemble des joueurs (39) et des dirigeants (9) pour les efforts accomplis au cours de la saison écoulée, il remercia tout particulièrement "Dadou" (David ROBARD) et "Drix" (Jean LALOI) pour leur soutien et l'aide apportée dans la gestion de l'équipe fanion mais également Jean-Philippe LALAY et Jean-Yves CHEVALIER, dirigeants de l'équipe réserve, en soulignant toute la difficulté de leurs postes. Jérôme LADROIT souhaila ensuite bonne chance et beaucoup de réussites à ses successeurs David ROBARD et Fabrice FERNANDEZ ainsi qu'à Cédric TRICAUD et Olivier BARBIER, nouveaux dirigeants de l'équipe réserve.

Après avoir remercié les arbitres officiels du club Christian VOUZELLAUD et Eric LEGENDRE pour leur sérieux et leur fidélité, le bureau procéda à la lecture du bilan financier. Il était noté les difficultés rencontrées cette saison pour arriver à l'équilibre nécessaire du budget de l'association. Ces difficultés s'expliquaient par l'annulation d'une manifestation, le peu de présence des joueurs aux différentes manifestations cumulées à l'augmentation des frais

d'arbitrage (les 2 équipes jouant le samedi soir d'où la présence régulière d'arbitres officiels), au coût élevé des mutations (10 pour 2011/2012) et des sanctions financières dues aux nombreux avertissements reçus. Cependant, le bureau souligna la très belle réussite des calendriers du club et remercia les bénévoles ayant participé à la vente desdits calendriers. Une belle satisfaction au vu de l'accueil reçu par la population vayroise.

Le rapport financier adopté, Yvon CADILLON annonça sa démission du poste de Président, après sept années passées à la tête du club, tout en indiquant son souhait de continuer à aider l'association dans la mesure de ses possibilités. Il fut remercié et chaleureusement applaudi par l'ensemble de l'assistance.

Dès lors, Elodie FEYSSAT, secrétaire du club, proposa de passer à l'élection du nouveau bureau qui, après un vote à l'unanimité, se compose comme suit : **Présidents d'honneur** : Jocelyne REJASSE et Jacques LALOI, **Président actif** : Stéphane LALOI, **Vice-Présidents** : Eric LEGENDRE, Jean LALOI et Stéphane FRICONNET, **Secrétaire** : Elodie FEYSSAT, **Secrétaire Adjoint** : Jérôme LALOI, **Trésorier** : Jean-Pierre VIGNERIE, **Trésorier Adjoint** : André MACHADO, **Commissaire aux comptes** : Jean-Pierre REJASSE.

Avant de clore la réunion et de partager le verre de l'amitié, le nouveau Président, Stéphane LALOI a remercié l'assemblée pour la confiance qui lui était accordée et a fait part de son profond désir de poursuivre le formidable travail accompli par ses prédécesseurs pour que vive l'U.S. Vayres.



Afin d'étoffer et renforcer son effectif sénior, l'U.S. VAYRES recherche des joueurs désireux d'évoluer au sein d'un sympathique club rural, disposant d'un éclairage homologué permettant à ses deux équipes 3^{ème} et 5^{ème} division) de jouer par alternance le samedi soir. **Contactez Stéphane LALOI au 06.03.27.03.74**

Prochaine manifestation : concours de pétanque le dimanche 15 juillet 2012 au stade (jet du but à 14h30)

Amicale des Anciens de l'U.S. Vayres

Compte rendu de l'AG du 13 Octobre 2012

Le samedi 13 Octobre 2012 s'est déroulée notre assemblée générale devant une trentaine de personnes.

La présentation de l'ordre du jour et l'animation de la réunion étaient assurées par notre président. Avant de laisser la parole à notre trésorier et secrétaire, il a tenu à remercier tous les participants et bénévoles qui ont contribué à la réussite de nos manifestations au cours de cette deuxième année d'existence.

Des remerciements à Madame Le Maire de Vayres et son conseil municipal, aux dirigeants de l'USV, de la chasse et du club de pétanque pour leurs soutiens et différentes aides.

Du côté de la trésorerie, Claude présenta un bilan complet et plus qu'honorable, puisqu'il fait apparaître un solde très positif.

Notre secrétaire Jean présenta un rapport morale faisant état d'un manque d'implication de nos adhérents lors des manifestations contrairement à l'année dernière.

Voilà 2 ans que notre amicale a pris son envol, après une première année très encourageante avec notamment un nombre important d'adhésions et des manifestations réussies, malheureusement cette année nous avons fait le constat inverse.

En effet au cours de cette année, nous avons organisé divers moments festifs et sportifs. Repas dansant, une journée téléthon avec un tournoi de foot enfant, un déplacement à Geoffroy Guichard pour assister au match de ligue 1 entre ASSÉ et Rennes avec une belle victoire des verts 4-0 dans une ambiance de folie, un concours de pétanque avec grillade et surtout tous les ans notre repas fraternel réservé aux adhérents.

Pour toutes ces manifestations, la mobilisation de nos membres n'est pas à la hauteur de nos espérances.

Quel dommage ! Car avant tout l'amicale a pour but de réunir anciens joueurs, anciens dirigeants et sympathisants du club (pour info nous allons faire une relance à d'autres anciens joueurs et dirigeants)

Pour nous, dirigeants de l'amicale, c'est toujours avec plaisir que nous nous retrouvons lors des réunions et des manifestations, alors nous pensons que ces instants de retrouvailles doivent être des moments de convivialités, d'amitiés afin de pouvoir échanger, discuter, raconter, rire comme cela se faisait il y a quelques années en arrière le dimanche sur le terrain ou en dehors et notamment lors des 3^{ème} mi-temps et voir même la veille de match pour certains.

Pour l'année 2012 l'amicale compte 66 adhérents dont 10 n'ont pas encore réglé leurs cotisations.

Concernant le renouvellement du bureau de l'amicale seul notre ami et vice-président Jean RIFFAUD a décidé de laisser la place pour des raisons personnelles et au nom de l'amicale nous le remercions très sincèrement d'avoir contribué à la réussite de celle-ci. C'est notre ami Daniel DETERCK qui devient vice-président.

Voilà un petit compte rendu de l'AG avec un bureau toujours aussi dynamique présent afin de faire vivre notre amicale dans l'intérêt de toutes et tous.

Enfin pour conclure l'assemblée notre président invita les participants à rejoindre l'apéritif dinatoire et à partager le verre de l'amitié.



Le Bureau

Le bureau de l'amicale pour 2013 :

Président d'honneur : Madame Le Maire

Président : LALOI Stéphane - Tél. : 06 03 27 03 74

Vice-président : DETERCK Daniel - Tél. : 06 84 89 86 30

Secrétaire : LALOI Jean - Tél. : 06 83 16 92 20

Secrétaire adjointe : MALLET Catherine - Tél. : 05 55 78 72 57

Trésorier : CHABAUDIE Claude - Tél. : 06 11 17 24 64

Trésorier adjointe : BOIJOUT Patrick - Tél. : 06 7912 52 46

Membres actifs : JUDE Pierre, FRICONNET Stéphane, BARBIER Olivier, LALOI Frédéric, MARENDAT David, DEGUY Jacqueline, DETERCK Nadine, LALOI Jacques.

Calendriers des manifestations 2012 :

• **Mars, Avril :** Organisation d'un déplacement à BORDEAUX ou TOULOUSE.

• **Samedi 22 juin 2013 :** Journée des anciens (concours de pétanque + grillade).

• **Samedi 21 septembre :** Assemblée Générale de l'Amicale.

SYLVETTE BARATEAU



**Coiffure HOMME
FEMME - ENFANT**

Journée continue Vendredi & Samedi
Domicile sur rendez-vous

Rue Aurore Sand - VAYRES **05 55 78 69 06**



Electricité générale
Electricité industrielle
Chauffage
Climatisation
Photovoltaïque
Télécoms
Alarmes

Patrick Méry-Galet

Goudou
87600 VAYRES
Tél. 05 55 03 61 52

Fax : 05 55 03 02 81

Port. 06 80 95 87 38

E-mail : patrick.mery-galet@wanadoo.fr

**SARL PAILLOT & FILS à votre service
TRAVAUX PUBLICS & PARTICULIERS**

31, rue de la Royère - 87600 ROCHECHOUART

- Terrassement, plateforme, empiérement
- VRD, revêtement enrobé coloré et multicouches
- Assainissement collectif et individuel
- Mise aux normes des étangs
- Mise aux normes d'assainissement
- Raccordement au tout à l'égout
- Vidange et nettoyage de réseau

Tél. 05 55 03 69 19

Fax 05 55 03 79 41 paillotetfils@wanadoo.fr

**VENTE DE VOITURES TOUTES MARQUES
neuf et occasion**

Motoculture

Réparation toutes marques - Dépannage

Garage

Maurice COLDEBŒUF

Les Graules

SAINT-GERVAIS - 87600 VIDEIX

Tél./Fax : 05 55 48 62 26



Agri **CLAAS**
vayres

ROUTE DE SAINT-MATHIEU

87600 VAYRES

TÉL. 05 55 78 22 77

S.A.R.L. CARRE - DECO



EXPOMATERIAUX



Centre Commercial de MATERIAUX

50, avenue Rosa-Luxembourg

Tél. 05 55 02 16 47 - 05 55 02 19 45 - Fax : 05 55 02 66 05

87200 SAINT-JUNIEN

Ce sont les partenaires de la mairie, nous vous les conseillons !

Parlons en Haute - Dienne

**LA NUIT
LE WEEK-END**

**BESOIN D'UN MEDECIN,
D'UN CONSEIL MEDICAL,
DE SECOURS URGENTS**

Je compose le

15

DES RECHERCHES
ADAPTEES
DE FONCTIONS
DE VOS SERVICES

CONSEIL MEDICAL

SECOURS URGENTS

CONSULTATION MEDICALE

AU CABINET
DU MEDECIN
DE GARDE

POUR LES SITUATIONS
EXCEPTIONNELLES,
VISITE A DOMICILE

ars

Pour les problèmes de santé
qui ne peuvent pas attendre

l'ouverture habituelle des cabinets médicaux
le soir à partir de 20h, le samedi
après-midi, le dimanche, les jours fériés
et les jours de pont.

**POUR JOINDRE UN MEDECIN
UN SEUL NUMERO LE**

15
MEDECIN

La personne qui vous répond,
vous met en relation téléphonique avec un médecin

En fonction de votre état de santé, ce médecin prendra la
décision qui s'impose :

- soit il vous donnera les conseils médicaux nécessaires,
- soit il orientera le médecin de garde pour que vous vous
rendiez à son cabinet pour une consultation,
- soit, si votre état de santé le justifie, il demandera à un
médecin de garde de se rendre à votre domicile.

En cas d'urgence grave, il orientera les services de secours
qui vous donneront les 1^{er} soins, avant de vous conduire vers un
établissement de santé.

B M C D
Matériaux
 Gros œuvre - Bois - Isolation
 Bricolage - Alimentation animale
Location
 Mini-pelles - Plaque vibrante
 Sableuse - Tarière, etc...

Rue des Poètes - 87600 VAYRES
Tél. 05 55 78 15 48 - Fax 05 55 78 15 47
 bmcdmatériaux@orange.fr

Bienvenue
 chez le spécialiste de la tenue de route

point S
 PNEU EXPRESS
 12, RUE MAURICE THOREZ - 87000 ROCHECHOUART
Tél : 05 55 03 70 17

Le MATHUSEËN
 SALAISONS CHARCUTERIE

S.A.S. ANDRIEUX
 87440 SAINT-MATHIEU
 TÉLÉPHONE 05 55 00 31 20 - FAX 05 55 48 80 48
 e-mail : andrieux-sa2@wanadoo.fr

SARL CARROSSERIE DE VAYRES

Marbrage - Géométrie - Climatisation
Entretien
Vente - Achat
Véhicules Occasion

www.carrosserie-vayres.fr

Les Betouilles de la Croix Tél. 05 55 78 87 52
87600 VAYRES Fax 05 55 71 79 16

Nouveaux Propriétaires

Boulangerie - Pâtisserie
Marie-Claire et Alain
CHANTARAUD

Rue Belle Rose - 87600 VAYRES **05 44 23 93 29**

L'Atelier Floral

Créations florales originales pour tous événements.
 Idées cadeaux — Plantes vertes et fleuries.
 Livraisons. Ouvert du mardi au dimanche.
 12, place de l'Eglise - 87600 ROCHECHOUART
 Tél. : 05 55 03 73 92

SARL
Masters
 Electricité, Chauffage & Energies Renouvelables

Pompe à Chaleur • Aérothermie-Geothermie
Chauffe-Eau Solaire • Photovoltaïque
Climatisation • Electricité • Plomberie

05 55 78 66 35 www.masters-energies.com

AXA Bruno et Vincent **DESCUBES** Sylvie **NARQUET**
 Agents Généraux

réinventons / notre métier

ASSURANCE PLACEMENT BANQUE
 Particuliers - Professionnels - Entreprises

23, route Nationale **CHALUS** 17, rue Louis Pasteur **ORADOUR SUR VAYRES** 2 ter, place de la Bascule **ROCHECHOUART**
 agence.descubeschalus@axa.fr agence.descubesoradour@axa.fr agence.descubesorochochouart@axa.fr
05 55 78 41 54 **05 55 78 18 36** **05 55 71 25 59**
 N° ORIAS : 10054977 / 10054974 / 07014241

Intermarché
 SUPER

20, Rue de Rochechouart
87440 SAINT-MATHIEU
 32, Route de Saint-Mathieu
87150 CUSSAC

LOCATION DE VEHICULES

Tous Travaux de Maçonnerie
 de Rénovations et Façades

Entreprise
MARQUES ET SANTINHA

Chez Chambige
87600 ROCHECHOUART
Tél. 05 55 03 77 41
 marquessantinha@hotmail.fr